



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont de Marsan a choisi son empresa

La Ville de Mont de Marsan vient d'attribuer le marché relatif à la réalisation de prestations d'organisation de spectacles taumachiques à l'empresa sortante, le Groupement solidaire SARL Kika (mandataire) - SAS Simon Casas.

Arrivé à terme, le contrat de prestation de services détenu depuis trois ans par les sociétés Kika (Marie Sara) et Simon Casas Production, a été remis en concurrence.

Le prestataire retenu par Charles Dayot, nouveau maire de Mont de Marsan, après avis d'une commission ad hoc, va donc signer avec la Ville un contrat de prestation de services de 1 an reconductible 2 fois, en vue d'assister la régie des fêtes de Mont de Marsan pour négocier, conclure et exécuter les contrats nécessaires à l'organisation des spectacles taurins.

Les excellentes références de ce groupement réunissant deux grands noms de l'univers taumachique, Marie Sara et Simon Casas (gestion de plusieurs arènes de 1ère catégorie en France et en Espagne, dont celles de Madrid, ainsi que d'arènes de 2ème et 3ème catégorie), leur expérience avérée dans l'organisation de spectacles taurins et leur volonté de mettre en place, à leur charge, des prestations ambitieuses de promotion des Arènes de Mont de Marsan, de fidélisation des abonnés, ainsi qu'une recherche active de partenariats et de solutions pour réduire les coûts des spectacles, ont fait la différence.

« Nous avons souhaité reconduire notre confiance à cette entreprise qui nous a donné entière satisfaction et qui a su, dans sa présentation, renouveler son offre et proposer ce dynamisme que nous souhaitons donner aux arènes » a déclaré Charles Dayot à l'issue de la Commission.

✓ **Les candidats à avoir fait acte de candidature étaient :**

- L'empresa sortante, le Groupement solidaire SARL KIKA (mandataire) - SAS Simon Casas
- TOMEFRA (Alain Lartigue)
- Le groupement solidaire TOREO ARTE Y CULTURA (mandataire) Martinez Flamarique

✓ **Les membres de la Commission ad hoc :**

Charles DAYOT, Maire, Président de la commission

Des représentants du Conseil municipal :

- Bertrand Tortigue, adjoint au Maire, président de la Régie municipale des Fêtes et Animations
- Pascale Haurie, conseillère municipale, vice-présidente de la Régie municipale des Fêtes et Animations
- Marina Bancon, conseillère municipale déléguée aux pratiques culturelles
- Alain Baché, conseiller municipal

Des personnalités compétentes dans la matière faisant l'objet de la consultation :

- Guillaume François, président de la Commission taurine extra-municipale
- Didier Godin, membre de la Commission taurine extra-municipale
- Pedrin Sevilla, membre de la Commission taurine extra-municipale
- Romain Laborde, membre de la Commission taurine extra-municipale

Contact presse :

Pascal Larrazet / Mont de Marsan Agglo

Tél. : 05 58 46 73 05

montdemarsan-agglo.fr